

Nantes, jeudi 23 novembre 2023



**Objet** : préparation du DNB et du CFG 2024

Chers parents,

Les 1<sup>er</sup> et 02 juillet 2024, votre enfant sera convoqué aux épreuves écrites du Diplôme National du Brevet. Pour ce faire, je vous communique quelques informations primordiales pour la bonne organisation de cet examen.

### **Inscription au DNB**

Le secrétariat du collège va transmettre aux professeures principales de 3<sup>e</sup>, une fiche d'inscription au DNB 2024 qui sera remise à votre enfant. Vous devez scrupuleusement vérifier cette fiche et y apposer les corrections nécessaires. Le document devra être remis au secrétariat du collège au plus tard le lundi 11 décembre 2023.

### **Aménagement pour les épreuves du DNB**

En classe de 4<sup>e</sup>, vous avez pu compléter sur l'application Incluscol les demandes d'aménagement d'épreuve pour votre enfant. Si cela n'a pas été réalisé, je vous invite à le faire le plus rapidement possible et avant le 20 décembre 2023. Pour vous assister, vous trouverez, en annexe de ce courrier, une fiche procédure. Par ailleurs, les professeures principales de 3<sup>e</sup>, l'infirmière scolaire et l'assistante sociale sont à votre écoute en cas de difficulté.

### **Dérogation au DNB et inscription au CFG**

Quelques élèves de la cohorte de 3<sup>e</sup> bénéficieront d'une dérogation – sous conditions et validation de Madame la Rectrice d'Académie - pour ne pas se présenter au DNB.

Les élèves qui ne passeront pas les épreuves du DNB seront inscrits au Certificat de Formation Générale. Vous serez prochainement informés tout comme votre enfant. La validation de l'inscription devra être retournée au secrétariat du collège pour le 26 janvier 2024 au plus tard. Quelques élèves pourront se présenter aux deux examens. Des personnels du collège assureront la préparation de cet examen avec les candidats.

Sincères salutations

M. MICHEL

La Direction  
M. MICHEL

